



Commune de CEYRAS

## Conseil Municipal du 20 février 2025 à 20h30

### PROCES VERBAL

Date de la convocation : 13 février 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 14

Présents : Jean-Claude LACROIX - Jean-Luc GABORIT - Daria PICARD - Françoise POUS - Céline AUSSILLOUS - Claude LESTOCARD - Henri GRAVES - Christophe CAUMEL - Magali TENA - Stéphanie BAUMES - Nadia DEHAESE - Hugues CERET  
Excusés : Sébastien ROMIGUIER (procuration donnée à Jean-Luc GABORIT), Nancy BANEGAS (procuration donnée à Jean-Claude LACROIX), Julien BERMOND

Absents :

**Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 à 20h30.**

Secrétaire de séance : Hugues CERET

### DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote
2025.02.20.01	<b>1. Purge du droit de propriété d'un ensemble de parcelles appartenant à l'Etat</b> L'Etat envisage de procéder à la cession d'un ensemble de parcelles pour une contenance totale de 822m <sup>2</sup> , il s'agit des parcelles AA 206, 264, 263, 262, 261, 259, 258, 256, 257, et 260. Ce foncier avait été acquis par l'Etat dans le cadre de l'opération de prévention des risques d'effondrement de la falaise de Ceyras. Cet ensemble fait partie du domaine privé de l'Etat au sens de l'article L.2211-1 du code général de la propriété des personnes publiques. L'état soumet ce projet au droit de priorité à la collectivité de Ceyras pour un montant de 250€.	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0  Approuvée
2025.02.20.02	<b>2. Participation aux frais de fonctionnement du lycée privé agricole Vallée de l'Hérault</b> Le Lycée agricole Vallée de l'Hérault sollicite la commune pour le paiement d'une cotisation de 50€ au titre de l'année 2025.	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0  Approuvée
2025.02.20.03	<b>3. Subvention pour Mayotte</b> L'Association des Maires de France, en tant que partenaire de la Croix Rouge et en tant que partenaire de la Protection Civile nous propose de venir en aide aux sinistrés de Mayotte. Une aide de 300€ est proposée au vote.	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0  Approuvée

### INFORMATIONS

**1. Information de la Communauté de Communes du Clermontais : compte rendu du groupe de travail « ressources circuits courts »**

Il s'agit de la modification des horaires de collecte des ordures ménagères. Ceux-ci auront lieu désormais de 6h à 13h pour des raisons de sécurité.

En début 2026, nous passerons aux bacs jaunes pour la collecte des emballages, des réunions seront prévues avant la mise en place du nouveau mode de collecte fin 2025.

Actuellement nous avons des difficultés à faire ramasser les bacs au point de rassemblement place Raynard. Les travaux n'ont rien modifié mais le camion de collecte ne veut plus passer. Nous attendons un retour du service de la collecte.

## **2. Evolution de la mise en conformité du PLU avec le SCOT**

Nous venons de faire un point avec le Pays en charge du SCOT, ce jour, pour le rendu de l'analyse de la mise en conformité de notre PLU avec celui-ci. Notre PLU est obsolète, il mérite une révision. A un an des élections il n'est pas concevable pour l'équipe sortante d'imposer à une équipe qui arrive cette révision, d'autant plus qu'arrive une autre mise en conformité celle liée au SRADDET l'échelon régional du SCOT.

Les quotas, le logement, les surfaces sont de plus en plus restreints, pour exemple jusqu'en 2040 nous ne pouvons pas dépasser 50% de ce qui a été fait en matière de permis sur les dix dernières années. Telle que nous est présentée l'analyse du SCOT nous ne pouvons pas signer le permis d'aménager du projet de lotissement à la sortie du village, cela nous exposerait à des refus / recours.

## **3. Point des travaux réseaux d'eau et d'assainissement par la communauté de communes du clermontais**

Des travaux de renouvellement des réseaux AEP et EU - Impasse du stade / Avenue du château d'eau / Rue de la Poste sont en cours et seront terminés pour la fin du mois de mars. D'autres travaux seront programmés en 2027

## **4. Travaux carrefour de la boulangerie**

Le marché est lancé, un retour des offres des entreprises est demandé au 17 mars. S'en suivra une phase de négociation, pour un démarrage au mois d'avril.

## **5. Conflits à l'école**

La directrice nous a alerté sur des conflits à l'intérieur de l'école et en dehors, ceux-ci présentés comme du harcèlement. Une maman d'élève a déposé plainte en gendarmerie.

Au sein de l'école il existe un dispositif de lutte contre le harcèlement qui se nomme PHARE.

Monsieur le Maire, a décidé de convoquer l'ensemble des parents et des enfants ainsi que la médiatrice de la gendarmerie pour désamorcer le conflit. S'en est suivie une heure de débats, parents et enfants étaient inquiets, les conflits étaient exacerbés au travers de jeux en ligne.

Chaque personne a pu être entendue, tout est rentré dans l'ordre, les enfants se sont engagés à faire différemment. Selon la Gendarmerie ces faits ne relèvent pas du harcèlement, dont la définition se traduit par des problèmes de santé certifiés par un médecin avec une perte de poids, de sommeil, des vomissements.....

Les familles sont reparties rassurées, toutefois les enfants ont exprimé qu'ils ne se sentaient pas entendus pas les adultes du groupe scolaire et du centre de loisirs lors de conflits.

Monsieur le Maire rapportera ces faits au prochain conseil d'école.

## **6. Travaux du canal de Gignac**

Il a été demandé au canal la reprise de certains travaux, ceux-ci n'étaient pas satisfaisants

## **7. Espaces verts – Jardins familiaux**

Des faux poivriers vont être plantés dans les espaces verts à la place d'oliviers attendus.

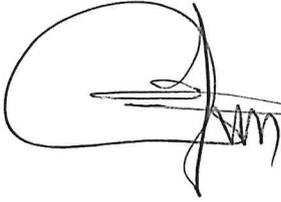
Nous allons louer à un éducateur spécialisé une à deux parcelles pour des adolescents inscrits dans les projets de remobilisation scolaire et professionnelle qui s'intitule « de la graine à l'assiette ». Il y aura également des ateliers d'entretien d'espaces verts. La gratuité est proposée pour ce type d'occupation de terrain.

**8. La DDTM a réalisé une série de contrôles d'infraction liées à l'urbanisme/ aux dépôts sauvages**

Des rapports et des PV ont été dressés à l'issue de cette visite. La DDTM utilise des vues satellitaires pour surveiller le territoire, une fois les rapports rédigés, ils sont envoyés au Procureur de la République. Des démarches administratives supplémentaires sont en cours afin de remédier à des situations qui perdurent et qui demandent à différents acteurs d'intervenir, tel que le Conseil Départemental, notamment.

Séance levée à 22h04

Le Maire,  
Jean-Claude LACROIX



Le secrétaire,  
Hugues CERET

